



ÉCONOMIE

Des bénévoles Egee conseillent les entrepreneurs

Egee visite Les Meubles Mailland.

Dans son projet, le créateur d'entreprise peut bénéficier des conseils et de l'expérience d'un ancien dirigeant.

CAROLE MUET

« Sans l'accompagnement d'Egee (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise), je ne pense pas que l'on y serait arrivé. La rencontre a été fortuite puisque, sans mon métier, je n'aurais jamais connu cette association », relève Caroline Mailland, cogérante depuis un an et demi, avec son frère Pierre-Alain, de la société familiale Les meubles Mailland. Installé depuis 1956 à Bourg-en-Bresse, l'établissement écrit une nouvelle page de son histoire. Si Pierre-Alain Mailland, ébéniste, était déjà à l'œuvre au sein de la société, il n'en était pas de même pour sa sœur, Caroline. Après avoir exercé 26 ans dans la coiffure, elle emprunte avec cette reconversion, un véritable tournant dans sa vie professionnelle. « Nous sommes des ébénistes, mais il est clair que le métier change et se transforme plus en agenceur. Nous fabriquons beaucoup de sur-mesure pour toutes les pièces de



CAROLE MUET

la maison, poursuit la cogérante. Notre parrain, Patrick Morat, conseiller Egee, nous aide encore sur tout l'aspect financier. Il nous suit tous les quinze jours et je le sollicite dès que j'en ressens le besoin. » De l'écoute aux conseils, les bénévoles d'Egee mettent leurs multiples compétences au service des créateurs et repreneurs d'entreprise. « La première mission était d'étudier la possibilité d'une reprise de l'activité par la nouvelle génération, commente Patrick Morat. Outre l'aspect financier, les questions portaient sur l'activité, son développement éventuel, la modernisation de la surface de vente et l'accompagnement des nouveaux gérants dans la hiérarchisation des tâches ». Le frère et la sœur ont à cœur d'entretenir le même état d'esprit que leur papa et leur tante. « Nous sommes sept salariés et notre objectif

est de grossir progressivement, de faire perdurer l'entreprise dans la qualité en gardant le côté humain et familial. Au bout d'un an et demi de reprise, notre chiffre d'affaires est constant. Avec nos travaux de remise aux normes, nous souhaitons gagner en visibilité et donner du cachet à la société. »

DIVERSITÉ DE MISSIONS

Les bénévoles de l'association ont été formés par l'Institut des risques majeurs (IRM). « Là nous sommes au rendez-vous d'un réel besoin, considère Philippe Denis-Laroque. Nous avons travaillé sur le plan communal de sauvegarde (PCS) d'une douzaine de collectivités du département. Selon les prestations, l'accompagnement est facturé entre 1 800 et 3 000 €. » Egee, c'est 12 délégations, 24 conseillers dans l'Ain et 200 en Auvergne-Rhône-Alpes. « Notre souci est de compenser notre défaut de notoriété », conclut Jean-Lou Beuchot. ■

DES BÉNÉVOLES AU SERVICE DES ENTREPRENEURS

« Le créateur d'entreprise se trouve souvent seul face à son projet. Les nombreux accompagnements par des groupements professionnels ou des organismes consulaires permettent d'aller chercher des financements et des informations sur les démarches », selon Philippe Denis-Laroque, conseiller Egee et référent entreprises. Grâce à la bonne volonté de ces bénévoles, l'association accompagne tous les créateurs d'entreprises pour examiner et valider leur projet. Egee accompagne également les entrepreneurs dans toutes les étapes de la vie de leur entreprise, le développement, la traversée de difficultés, la cession ou la transmission. « Nous proposons un accompagnement compris entre un et trois ans, souligne le conseiller Egee. L'objectif étant d'aider le créateur ou le repreneur à pérenniser et à développer son entreprise. » Pour plus d'informations, prendre contact au 06 30 04 48 48 ou sur egge.ain@egge.org.